

FICHE D'INSCRIPTION

Le VHA organise un stage d'handball du lundi 15 au mercredi 17 Février pour les minihand, réservé aux licenciés du club uniquement. Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre du VHA. Dans le prix est compris : les ateliers, la sortie et la prise en charge de votre enfant par des encadrants diplômés.

Coût de l'inscription : 50€ les 3 jours

En cas d'annulation d'inscription de votre part après la date du 08/02/16, le club du VHA se réserve le droit de garder le règlement à titre de frais de dossier et d'annulation, et la totalité si le jeune est absent au début du stage. En cas d'accident, le remboursement est basé sur le prix du séjour restant dû. Important : Merci de penser à prévoir un encas pour les repas du midi.

Attention: Date limite d'inscription le 05/02/2016

Renseignements adhérents

NOM (de l'enfant) : Prénom :
Date de naissance :/
Adresse:
Portable :

NOM et Prénom de la personne responsable de l'enfant, chargée de récupérerà partir de 14H50".
Attention : Votre enfant ne sera pas autorisé à partir seul ou avec une personne non mentionnée dans le dossier d'inscription.
Autorisation parentale : Je soussigné(e) Madame, Monsieur, autorise mon enfant.
Documents à fournir :
 Le dossier d'inscription complet Assurance de responsabilités civiles
En cas d'urgence :
J'autorise les responsables des activités Sport / Santé à prendre toutes les mesures nécessaires pour mon enfant : oui/ non
NOM de la personne à prévenir en cas d'urgence :
Autre(s) personne(s) autorisée(s) à venir chercher mon enfant : NOM (Personne 1) :
Téléphone:
NOM (Personne 2):
Téléphone :

Charte du participant

Etre à l'heure / ne pas amener des objets de valeur / respecter l'encadrement et les autres participants.
Décharge de responsabilité si vol
Signature de l'enfant concerné
« Lu et approuvé »
<u>Autorisation de publication :</u>
Je soussigné(e) Madame, Monsieur,
Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Signature(s) du (ou des) responsable(s) de l'enfant précédée(s) de la mention
« Lu et approuvé »
Fait à le